
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 5 novembre 2019 à 19 h
Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement
Madame la mairesse Caroline Bourgeois, mairesse d'arrondissement

ABSENCES :

Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Charles-Hervé Aka, Secrétaire d'arrondissement
Madame Dany Barbeau, Directrice d'arrondissement

La mairesse d'arrondissement madame Caroline Bourgeois déclare la séance ouverte à 19 h 07.

MOT D'OUVERTURE DE LA MAIRESSE

La mairesse, madame Caroline Bourgeois souhaite la bienvenue aux citoyens, aux membres du conseil, aux représentants des directions, ainsi qu'au commandant du poste de quartier 49.

Madame la mairesse revient sur l'adoption du budget 2020, ainsi que le PTI 2020-2022.

Le budget 2020, établi à un peu plus de 60 M\$, permettra d'effectuer la transition écologique, d'améliorer les services aux citoyens, de renforcer la vie communautaire et de favoriser le développement d'une économie verte et ancrée dans la communauté. Le conseil d'arrondissement reconnaît également l'importance du milieu communautaire pour assurer des services aux citoyens et augmentera les contributions financières aux organismes afin de les aider dans leur mission. Des sommes additionnelles sont également prévues pour l'entretien des aménagements dans les parcs, les plantations, l'entretien des pelouses de même que pour l'élaboration d'un plan d'action pour la gestion des boisés, milieux naturels et milieux humides.

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 est constitué d'une enveloppe de 44,6 M\$ regroupant les projets d'investissements que l'arrondissement compte réaliser ou entreprendre au cours des trois prochaines années afin d'entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social, et améliorer la qualité de vie des résidents. Cette somme comprend un montant de 5 M\$ accordé par le gouvernement provincial pour la décontamination et à la réhabilitation du littoral de la plage de l'Est. En 2020, un montant de 13 730 000 \$ sera investi afin d'améliorer l'état des infrastructures. Des travaux d'améliorations et de mises aux normes seront réalisés dans les parcs, espaces publics et plateaux sportifs.

Elle termine en disant que plus de détails seront disponibles sur le site web pour les personnes intéressées.

Elle présente ensuite le « Projet poussette » du boulevard Guin, visant l'aménagement d'un corridor piétonnier, d'une voie cyclable sécurisée en dehors des poteaux électriques et la conservation d'une voie de circulation pour les automobiles. Le but de ce projet vise à aménager un boulevard Guin sécuritaire rapidement sans attendre le projet d'enfouissement des fils du central.

Madame la mairesse invite enfin les citoyens à visionner la vidéo « Pour en savoir plus sur votre arrondissement », où les employés de l'arrondissement préparent le territoire pour la saison hivernale,

tant au niveau du ramassage des feuilles, des opérations de déneigement que la planification des activités d'hiver.

CA19 30 11 0367

ADOPTION - ORDRE DU JOUR - SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 novembre, tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

CA19 30 11 0368

RATIFICATION - PROCÈS-VERBAUX - SÉANCE ORDINAIRE - 1ER OCTOBRE 2019 - SÉANCES EXTRAORDINAIRES - 17 ET 24 OCTOBRE 2019

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1^{er} octobre 2019 et des séances extraordinaires du conseil tenues le 17 octobre 2019, à 9 h et le 24 octobre à 9 h et 9 h 15.

ADOPTÉ

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- 1 commentaire sur la sécurité routière et la vitesse sur le boulevard Maurice-Duplessis
- 1 question concernant les travaux et la vibration sur la rue Notre-Dame
- 4 questions et commentaires sur le désenclavement de la rue Jules-Helbronner sur la 94^e Avenue, district de La Pointe-aux-Prairies
- 3 interventions sur les problèmes d'écoulement des eaux sur la 94^e Avenue, district de La Pointe-aux-Prairies
- 1 question concernant une plainte suite à une coupe d'arbres
- 2 questions sur l'abattage des frênes et d'arbres morts
- 1 question sur les trottoirs de la rue Bureau
- 1 commentaire sur le bruit des entreprises voisines de la 94^e Avenue, district de La Pointe-aux-Prairies
- 1 demande concernant les mesures d'apaisements de la circulation sur la 94^e Avenue, district de La Pointe-aux-Prairies
- 2 interventions sur le déneigement de Place du parc
- 1 intervention sur l'entretien des terrains et le recyclage sur Place du parc
- 1 demande de mise à sens unique vers l'ouest de la rue Victoria, entre la 53^e et 59^e Avenue, district de Pointe-aux-Trembles

- 1 demande concernant les mesures d'apaisements de la circulation sur la 54^e Avenue, district de La Pointe-aux-Prairies

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Madame la conseillère Lisa Christensen remercie les citoyens d'être présents à ce conseil. Elle invite les résidents à l'exposition sur Clémence Desrochers qui se tiendra à la maison de la culture de Pointe-aux-Trembles. Les citoyens pourront rencontrer madame Desrochers lors de l'inauguration de cette exposition qui aura lieu le 11 novembre prochain.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine présente un résumé des sujets abordés par les citoyens et remercie l'administration d'être présente pour répondre aux préoccupations des résidents. Elle félicite également l'administration de l'arrondissement pour la vidéo présentée plus tôt ce soir. Elle rappelle que la collecte des résidus verts se terminera le 13 novembre prochain. Elle invite les citoyens à la prudence dans leurs déplacements suite au récent changement d'heure. Elle offre ses sympathies à la famille de la victime frappée par une automobile la semaine dernière et demande aux gens d'avoir également une pensée pour le conducteur de la voiture.

Monsieur le conseiller Richard Guay informe les citoyens sur le remplacement des entrées d'eau au plomb des résidences. Il les informe sur les actions de la ville et sur celles que les propriétaires de résidences doivent faire. Il mentionne que des informations supplémentaires sont disponibles dans les dépliants qui se trouvent dans les bureaux accès Montréal et sur le site web.

Monsieur le conseiller Gilles Déziel invite les citoyens à encourager les commerçants et artisans locaux durant la période des fêtes. Il souligne le succès des activités tenues dans le cadre de la « Magie d'automne » et félicite l'administration et les organismes qui ont contribué au grand succès de l'événement.

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà offre également ses condoléances à la famille de la victime frappée la semaine dernière dans l'arrondissement. Il s'engage à implanter des feux de circulation sécuritaire pour les piétons sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement et demande à la mairesse de l'aider à faire pression sur la ville centre à ce sujet.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Dépôt de documents concernant la sécurité routière.
- Dépôt d'un rapport d'audit piétonnier (été 2019) et d'un compte-rendu d'une marche exploratoire sur la 94^e Avenue dans le district de La Pointe-aux-Prairies, en collaboration avec Tandem RDP/PAT.
- Dépôt de documents en lien avec la construction en milieux naturels et les servitudes dans le secteur de la 94^e Avenue dans le district de La Pointe-aux-Prairies.
- Dépôt d'une plainte concernant la circulation sur la 54^e Avenue et d'une pétition demandant l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation sur la 54^e Avenue, dans le district de La Pointe-aux-Prairies.

CA19 30 11 0369

AUTORISATION - MARTIN COUTU - DIRECTEUR DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES - SIGNATURE - LETTRE D'ENGAGEMENT AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS - POUR ET AU NOM DE L'ARRONDISSEMENT - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'autoriser M. Martin Coutu, directeur de la Direction du développement du territoire et des études techniques à signer une lettre d'engagement auprès du Ministère des Transports pour et au nom de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière.

ADOPTÉ

12.01 1194281046

CA19 30 11 0370

AUTORISATION - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - PARTICIPATION - TRAVAUX DU PROJET D'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CORRIDOR PLEIN AIR DÉPOSÉ AUPRÈS DU MAMH - AIDE FINANCIÈRE - SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

ATTENDU que la Ville de Montréal, arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale.

ATTENDU que la compétence de l'offre de loisirs relève de compétence de l'arrondissement.

ATTENDU que l'arrondissement s'est doté d'un Plan Bleu-vert.

ATTENDU que des municipalités de Lanaudière désirent présenter un projet de corridor de plein air dans le cadre de l'aide financière en collaboration avec l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale.

QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles s'engage à participer aux travaux du projet d'étude d'opportunité de corridor de plein air et d'assumer une partie des coûts par sa participation à la portion du salaire d'employés municipaux travaillant à la réalisation du projet.

DE désigner la Ville de Repentigny comme porteur du projet dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale.

ADOPTÉ

12.02 1193163003

CA19 30 11 0371

OCTROI - CONTRAT - 9163-8478 QUÉBEC INC. - F.A.R.S. CLÔTURES SUMMUM - REHAUSSEMENT DES CLÔTURES DU TERRAIN DE SOCCER DU PARC PASCALE-GATTUSO - AUTORISER UNE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES SUR INVITATION RP-PARC19-33 (4 SOUMISSIONNAIRES)

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la firme 9163-8478 Québec Inc. – F.A.R.S. Clôtures Summum, au prix de sa soumission, soit au montant de 88 818,19 \$ \$, taxes incluses pour le rehaussement des clôtures du terrain de soccer du parc Pascale-Gattuso, le tout conformément à l'appel d'offres public RP-PARC19-33 (4 soumissionnaires).

D'autoriser une dépense de 93 259,10 \$ contingences et taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense est assumée à 100% par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.01 1194281043

CA19 30 11 0372

MANDAT - ATELIER CIVILITI INC. - RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE DESIGN URBAIN VISANT UNE PARTIE DE LA RUE SHERBROOKE EST - AUTORISER UNE DÉPENSE - NUMÉRO DE MANDAT DE LA VILLE : 010017

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 106 645,06 \$, taxes incluses, pour la réalisation d'une étude de design urbain visant une partie de la rue Sherbrooke Est en vertu de l'entente cadre de services professionnels multidisciplinaires en aménagement urbain auprès de la firme Atelier Civiliti Inc. - Numéro de mandat de la Ville : 010017.

D'autoriser l'affectation des surplus de gestion pour un montant de 106 645,06 \$.

D'autoriser les virements de crédits à cette fin.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Le coût total de ce contrat de 106 645,06 \$, taxes incluses, sera entièrement financé par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.02 1195270008

CA19 30 11 0373

APPROBATION - PROJET DE CONVENTION AMENDÉE - ÉQUIPE RDP

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver le projet de convention amendée intervenu entre la Ville de Montréal et Équipe RDP, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier ainsi que le virement de crédit.

ADOPTÉ

20.03 1197740007

CA19 30 11 0374

APPROBATION - DEUX (2) PROJETS DE BAUX ENTRE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LE RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (RTM) - PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC LINÉAIRE - DURÉE ET ENGAGEMENT DE VINGT (20) ANS - AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT TEMPORAIRE POUR LE SERVICE DE NAVETTE FLUVIALE - DURÉE ET ENGAGEMENT DE DEUX (2) ANS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue, de Réseau de transport métropolitain, pour une période de vingt (20) ans, à compter du 1er janvier 2020, une partie d'un terrain correspondant à la frange sud d'une emprise ferroviaire, d'une longueur de 4,25 kilomètres et d'une superficie de 54 058,5 mètres carrés, pour une dépense de totale de 1 173 527 \$, incluant les taxes, dans le cadre du projet d'aménagement d'un parc linéaire doté d'un sentier polyvalent, districts de Pointe-aux-Trembles et de Pointe-aux-Prairies.

D'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue, de Réseau de transport métropolitain, pour une période de deux (2) ans à compter du 1er janvier 2020, une partie d'un terrain d'une superficie de 1 200 mètres carrés, moyennant un loyer total de 4 232 \$ pour les fins d'aménagement d'une aire de stationnement temporaire destinée aux usagers d'un service de navettes fluviales, district de Pointe-aux-Trembles.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.04 1196425001

CA19 30 11 0375

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAUX - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De prendre acte des procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour les séances régulières du 6 septembre et du 4 octobre 2019.

ADOPTÉ

30.01

CA19 30 11 0376

OCTROI - CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - ORGANISMES - FONDATION 24H TREMBLANT, ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE PAT, SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES - SECTION EST DE MONTRÉAL, ASSOCIATION ITALIENNE D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES (A.I.A.P.A.), CENTRE DE LA FAMILLE HAÏTIENNE ET INTERCULTUREL DE RDP, MAISON DES JEUNES DE RDP - POUR L'ORGANISATION DE LEURS ACTIVITÉS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière aux organismes suivants :

	Organisme	Événement	Montant
1	Fondation 24H Tremblant	2 ^e édition de la course en l'honneur de Danyk Sauvé - 5 octobre 2019, à l'ESPAT	750 \$
2	Association de Hockey Mineur de PAT	27e édition tournoi provincial Novice Pointo et Pee-wee Les Pointeliers 16 au 26 janvier 2020 et 3 au 16 février 2020	500 \$
3	Société canadienne de la sclérose en plaques - Section Est de Montréal	13 édition - Quill-o-Thon - 27 octobre 2019	300 \$
4	Associaton Italienne d'Aide aux Personnes Âgées (A.I.A.P.A.)	Activités annuelles pour la réalisation de leurs projets	500 \$
5	Centre de la famille haïtienne et interculturel de RDP	Fête de fin d'année en famille	500 \$
6	Maison des jeunes de RDP	35e anniversaire de la Maison des jeunes de RDP	500 \$
	Total		3 050 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera assumée à 100% par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.02 1195057009

CA19 30 11 0377

ADOPTION - CALENDRIER - SÉANCES ORDINAIRES - CONSEIL D'ARRONDISSEMENT - LIEUX - SÉANCES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES - ANNÉE 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'adopter une résolution désignant les dates et les lieux où se tiendront les séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2020;

De désigner, à cette fin, la Maison du citoyen pour les séances ordinaires du conseil d'arrondissement des 4 février, 7 avril, 1er septembre et 3 novembre 2020, ainsi que pour la tenue des séances extraordinaires du conseil d'arrondissement;

De désigner, à cette fin, le Centre récréatif Rivière-des-Prairies pour les séances ordinaires du conseil d'arrondissement des 10 mars, 5 mai, 6 octobre et 1er décembre 2020;

De désigner, à cette fin, deux sites extérieurs pour la tenue des séances ordinaires du conseil d'arrondissement, selon les dates et lieux ci-après nommés :

- le 2 juin 2020 : **Belvédère de Pointe-aux-Trembles**, Site extérieur de la Maison du Citoyen (**En cas de pluie, à l'intérieur : Maison du Citoyen**)
- le 7 juillet 2020 : **Parc Dollard-Morin (à l'extérieur)**, Angle du boul. Maurice-Duplessis et de rue la Valinière et adjacent au Centre récréatif RDP. (**En cas de pluie, à l'intérieur : Centre récréatif RDP**)

ADOPTÉ

30.03 1195057011

CA19 30 11 0378

ACCUSER RÉCEPTION - RAPPORTS DE DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - MOUVEMENTS DE PERSONNEL - PÉRIODE - SEPTEMBRE 2019 - RESSOURCES FINANCIÈRES - PÉRIODE - 24 AOÛT AU 20 SEPTEMBRE 2019 - DÉPÔT DES VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS - PÉRIODE - SEPTEMBRE 2019 - DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE - PÉRIODE - SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en matière de ressources humaines pour la période du mois de septembre 2019 et en matière de ressources financières pour la période du 24 août au 20 septembre 2019.

D'accuser réception du dépôt des virements de crédits entre activités, pour la période du mois septembre 2019 et du dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour la période du mois septembre 2019.

ADOPTÉ

30.04 1194230009

CA19 30 11 0379

PRÉSENTATION - RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2019 - PROJETÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019 - ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES - ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES RÉELS AU 31 AOÛT 2019, COMPARÉ AU 31 AOÛT 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses de l'arrondissement au 31 août 2019, projetés au 31 décembre 2019.

De prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses réels de l'arrondissement au 31 août 2019 comparé au 31 août 2018.

ADOPTÉ

30.05 1192468008

CA19 30 11 0380

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA19-30091 INTITULÉ : « RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2020) POUR L'ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES »

Monsieur Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter pour adoption le règlement numéro RCA19-30091 intitulé : « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2020) pour l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ».

Copie dudit projet de règlement est déposé séance tenante et disponible au public pour consultation.

40.01 1192468009

CA19 30 11 0381

PRÉSENTATION ET ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA19-30091 INTITULÉ : « RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2020) POUR L'ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES »

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De déposer, de présenter et d'adopter le projet de règlement numéro RCA19-30091 intitulé : « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2020) pour l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ».

ADOPTÉ

40.02 1192468009

CA19 30 11 0382

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA19-30092 INTITULÉ : « RÈGLEMENT SUR LES TARIFS DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES (EXERCICE FINANCIER 2020) »

Monsieur Giovanni Rapanà, conseiller de la Ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter pour adoption le règlement numéro RCA19-30092 intitulé : « Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2020) ».

Copie dudit projet de règlement est déposé séance tenante et disponible au public pour consultation.

40.03 1194860006

CA19 30 11 0383

PRÉSENTATION ET ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA19-30092 INTITULÉ : « RÈGLEMENT SUR LES TARIFS DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES (EXERCICE FINANCIER 2020) »

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De déposer, de présenter et d'adopter le projet de règlement numéro RCA19-30092 intitulé : « Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2020) ».

ADOPTÉ

40.04 1194860006

CA19 30 11 0384

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA19-30093 « RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES »

Monsieur Richard Guay, conseiller de la Ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter pour adoption le règlement numéro RCA19-30093 intitulé : « Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement ».

Copie dudit projet de règlement est déposé séance tenante et disponible au public pour consultation.

40.05 1195057013

CA19 30 11 0385

PRÉSENTATION ET ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA19-30093 INTITULÉ : « RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES »

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De déposer, de présenter et d'adopter le projet de règlement numéro RCA19-30093 intitulé : « Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ».

ADOPTÉ

40.06 1195057013

CA19 30 11 0386

ADOPTION - RÉOLUTION NUMÉRO PP-129

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles dispose d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA03-11009);

CONSIDÉRANT que le requérant demande la construction et l'occupation d'un bâtiment situé au 16330, rue Bureau, aux fins de l'usage « habitation collective » sur le lot portant le numéro 1 876 189;

CONSIDÉRANT que ce projet nécessite une modification au zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et de ses contribuables de donner suite à cette demande;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme du 9 août 2019;

CONSIDÉRANT l'adoption d'un premier projet de résolution le 3 septembre 2019 ainsi que la tenue de l'assemblée publique de consultation en date du 19 septembre 2019 et l'adoption du second projet le 1er octobre 2019;

CONSIDÉRANT QU'aucune signature pour une demande d'approbation référendaire a été reçue à l'arrondissement de la part des personnes intéressées à ce projet particulier;

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'adopter la résolution numéro PP-129 intitulée « Projet particulier visant à permettre la construction et l'occupation d'un bâtiment résidentiel situé au 16330, rue Bureau à des fins de l'usage « habitation collective » sur le lot 1 876 189 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de la Pointe-aux-Prairies ».

ADOPTÉ

40.07 1190565012

CA19 30 11 0387

ADOPTION - RÉOLUTION NUMÉRO PP-130

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles dispose d'un Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA03-11009);

CONSIDÉRANT que le requérant a fait une demande afin de permettre l'implantation d'une aire de stationnement de trois cases à l'intérieur d'une cour avant, en façade d'un bâtiment commercial;

CONSIDÉRANT que ce projet nécessite une modification au zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et de ses contribuables de donner suite à cette demande;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme du 9 août 2019;

CONSIDÉRANT l'adoption d'un premier projet de résolution le 3 septembre 2019 ainsi que la tenue de l'assemblée publique de consultation en date du 24 septembre 2019 et l'adoption du second projet le 1er octobre 2019;

CONSIDÉRANT QU'aucune signature pour une demande d'approbation référendaire a été reçue à l'arrondissement de la part des personnes intéressées à ce projet particulier;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'adopter la résolution numéro PP-130 intitulée « Projet particulier visant à permettre l'aménagement d'une aire de stationnement à l'intérieur d'une cour avant du bâtiment sis au 13201, rue Sherbrooke Est sur le lot 1 504 980 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de Pointe-aux-Trembles ».

ADOPTÉ

40.08 1190565014

CA19 30 11 0388

PIIA - BÂTIMENT COMMERCIAL - 13500, BOULEVARD MÉTROPOLITAIN EST - LOT 6 220 217 - DISTRICT DE POINTE-AUX-TREMBLES

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 4 octobre 2019;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 13 du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA03-11009, tel qu'amendé), pour les plans relatifs à l'affichage du bâtiment commercial situé au 13500, boulevard Métropolitain Est, dans le district de Pointe-aux-Trembles.

D'approuver l'apparence de l'affichage, telle que présentée sur les plans d'affichage de la firme d'affichage « Enseignes Leco » déposés et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques en date du 1er octobre 2019.

ADOPTÉ

40.09 1190565024

CA19 30 11 0389

AMENDEMENT - RÉOLUTION CA18 30 06 0190 - PIIA - BÂTIMENT RÉSIDENTIEL ISOLÉ DE DIX-HUIT (18) LOGEMENTS - 7780, BOULEVARD GOUIN EST - LOT 1 276 438 - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 4 octobre 2019;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'amender la résolution numéro CA18 30 06 0190 dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 13 du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA03-11009, tel qu'amendé), de même qu'à l'article 90 de la section 12 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel que modifié), afin d'approuver des modifications aux plans relatifs à l'apparence du bâtiment dans le cadre d'un projet de construction d'un bâtiment résidentiel isolé de dix-huit (18) logements situé au 7780, boulevard Gouin Est, sur le lot 1 276 438, dans le district de Rivière-des-Prairies.

L'apparence du bâtiment est illustrée sur les plans et la perspective soumis et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 25 septembre 2019.

ADOPTÉ

40.10 1193469019

CA19 30 11 0390

ÉDICTION - ORDONNANCE - RETRAIT - ESPACE DE STATIONNEMENT RÉSERVÉ - PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE - 525, 5E AVENUE - DISTRICT DE POINTE AUX TREMBLES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'édicter par l'ordonnance OCA19-(C-4.1)-011, le retrait des panneaux de signalisation qui délimitent une zone de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite, d'une longueur de 6 mètres, devant l'entrée au 525, 5^e Avenue.

De conserver en place toute autre signalisation existante.

ADOPTÉ

40.11 1184281039

CA19 30 11 0391

ÉDICTION - ORDONNANCE - RETRAIT - ESPACE DE STATIONNEMENT RÉSERVÉ - PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE - 12627, 28E AVENUE - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'édicter, par l'ordonnance numéro OCA19-(C-4.1)-012, le retrait d'une zone de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite d'une longueur approximative de 6 mètres sur le côté est de la 28^e Avenue, face au 12627 à une distance approximative de 40 mètres au nord de l'avenue Octave-Pelletier.

De conserver toute autre signalisation existante.

ADOPTÉ

40.12 1102932003

CA19 30 11 0392

ÉDICTION - ORDONNANCE - IMPLANTATION - ESPACE DE STATIONNEMENT RÉSERVÉ - PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE - 130, 83E AVENUE - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'édicter, par l'ordonnance OCA19-(C-4.1)-013, l'implantation d'un espace de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite, sur une distance de 5.6 mètres, face au 130, 83^e Avenue;

De conserver en place toute autre signalisation en vigueur.

Le tout conditionnellement à ce que l'espace de stationnement privé soit libre en tout temps, tel que le prescrit le rapport médical au soutien de cette demande.

ADOPTÉ

40.13 1190040001

CA19 30 11 0393

ÉDICTION - ORDONNANCE - MISE AUX NORMES - RÉGLEMENTATION DE STATIONNEMENT - ABORDS DE L'ÉCOLE DE LA BELLE-RIVE - PAVILLON DE LA POINTE - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'édicter, par l'ordonnance OCA19-(C-4.1)-014, les modifications à la réglementation de stationnement :

Sur le côté sud de la rue Bureau:

- Retirer une zone de stationnement limité à 15 minutes de 7 h à 18 h, jours d'école, sur une distance de 50 mètres vers l'ouest incluant l'entrée charretière, à 84 mètres de la 100e Avenue;
- Installer une zone de stationnement limité à 15 minutes de 7 h à 9 h et de 15 h à 18 h, du lundi au vendredi, de septembre à juin, sur une distance de 50 mètres vers l'ouest incluant l'entrée charretière, à 84 mètres de la 100e Avenue;
- Retirer une zone d'arrêt interdit de 7 h à 18 h, jours d'école, excepté autobus scolaire, sur une distance de 19 mètres vers l'ouest, à 65 mètres de la 100e Avenue;
- Installer une zone d'arrêt interdit de 7 h à 18 h, du lundi au vendredi, de septembre à juin, excepté autobus scolaire, sur une distance de 19 mètres vers l'ouest, à 65 mètres de la 100e Avenue;
- De conserver en place toute autre signalisation en vigueur.

ADOPTÉ

40.14 1190040004

CA19 30 11 0394

ÉDICTION - ORDONNANCE - IMPLANTATION DE PANNEAUX «ARRÊT» - INTERSECTION DE L'AVENUE J.-J.-JOUBERT ET DE LA RUE ROBERT-ARMOUR - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de circulation lors de sa rencontre du 19 juin 2019;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'édicter, par l'ordonnance OCA19-(C-4.1)-015 l'implantation des panneaux «arrêt» sur l'avenue J.-J.-Joubert à la hauteur de la rue Robert-Armour, de façon à ce qu'il y ait dorénavant des arrêts sur toutes les approches du carrefour;

De conserver en place toute autre signalisation en vigueur.

ADOPTÉ

40.15 1190040005

CA19 30 11 0395

ÉDICTION - ORDONNANCE - RETRAIT - SIGNALISATION AUX ABORDS DE L'ACADÉMIE MARIA-MONTESSORI - 12755, 16E AVENUE - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'édicter, par l'ordonnance numéro OCA19-(C-4.1)-016, le retrait de la signalisation aux abords de l'académie Maria-Montessori, située au 12755, 16e Avenue.

Sur la 16e Avenue côté est, entre le boulevard Gouin et la rue Louis-Darveau

- De retirer une signalisation délimitant une zone de stationnement interdit 8 h à 17 h **jours d'école** - d'une longueur approximative de 40 mètres;
- De retirer une signalisation délimitant une zone de débarcadère 15 min de 7 h 30 à 17 h **jours d'école** - d'une longueur approximative de 24 mètres;
- De retirer une signalisation de zone scolaire à la limite de la propriété de l'école;
- De retirer une zone de 30 km/h face au 12755, 16^e Avenue à la limite de la propriété de l'école;
- De conserver en place toute autre signalisation en vigueur.

ADOPTÉ

40.16 1091537008

CA19 30 11 0396

ÉDICTION - ORDONNANCE - IMPLANTATION DE PANNEAUX «ARRÊT» - INTERSECTION DES RUES PAUL-LETONDAL ET JOSEPH-MICHAUD - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de circulation lors de sa rencontre du 18 septembre 2019;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'édicter, par l'ordonnance OCA19-(C-4.1)-017, l'implantation des panneaux «arrêt» sur la rue Paul-Letondal à l'intersection de la rue Joseph-Michaud, de façon à ce qu'il y ait dorénavant des arrêts sur toutes les approches du carrefour;

D'interdire le stationnement sur une distance approximative de 5 mètres, de part et d'autre, aux extrémités des îlots situés aux approches Est et Ouest;

De conserver en place toute autre signalisation en vigueur.

ADOPTÉ

40.17 1190040006

CA19 30 11 0397

TITULARISATION UN (1) EMPLOYÉ AUXILIAIRE COL BLEU - MATRICULE 100056934 - PERMANENCE D'EMPLOI - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'entériner la titularisation d'un employé auxiliaire col bleu, matricule 100056934, en vue de la permanence d'emploi dans le cadre du remplacement d'un employé titulaire de la Ville de Montréal pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

50.01 1192700011

CA19 30 11 0398

ADOPTION - PLAN D'URGENCE, DE RELÈVE ET DE MISSIONS DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

Il est recommandé d'adopter le Plan d'urgence, de relève et de missions de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles 2019.

ADOPTÉ

70.01 1194398001

CA19 30 11 0399

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 H 50;

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.02

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 décembre 2019.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement